

J'ai passé 6 heures en garde à vue pour avoir mis un dessin dans le rayon halal de Monoprix...

écrit par Philpier | 12 octobre 2016



Je viens de passer 6 heures en garde à vue pour avoir mis des caricatures de l'islam dans le rayon halal d'un Monoprix de mon quartier, quartier très islamisé, avec environ 50% de logements sociaux.

Ce Monoprix est très – trop – islamisé pour moi : fortes proportions d'employées voilées aux caisses, à l'accueil et dans les rayons ainsi qu'un important linéaire halal en fin de gondole, viandes pré-emballées, blisters de faux jambon et saucissons de poulet. J'y glisse régulièrement du cochon et des caricatures comme celle en illustration.

La semaine dernière, j'ai récidivé mais j'ai raté mon coup, les deux vigiles noirs m'ont repéré, coincé, et ont appelé la police qui m'a embarqué au commissariat. Il était 11 heures du matin et ils ne m'ont pas menotté, à la condition que je me tienne bien...

J'ai attendu jusqu'à 15 h 30 où j'ai été interrogé par une jeune OPJ plutôt bien disposée qui avait son code ouvert à la

page "*injures à caractère raciste*" et à qui j'ai, à sa demande, expliqué mon acte. Elle ignorait tout du coran, je lui ai dit qu'il est incompatible avec les lois françaises, que l'abattage halal est contraire aux textes du ministère de l'agriculture et des services vétérinaires, que la viande halal peut être contaminée par des matières stercoraires et que le client est taxé par une redevance aux imams à son insu...

J'ai signé mon PV, attendu encore une heure de garde à vue et suis sorti vers 17h30.

Voilà, 6 heures de garde à vue pour un papier avec une caricature de l'islam sur des produits halal sous blister...